

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2015

Présents : M. Colino, Mme Delaunay, M. Boilay, Mme Martin Calderon, M. Courant, Mme Legoupil, Mme Wattebled, M. Crave, Mme Alexandre, M. Bernier, Mme Lesellier, M. Blin, Mme Marnier, Mme Vaillant.

Absent excusé : M. Leboulanger.

Secrétaire de séance : M. Crave

Un pouvoir de M. Leboulanger à M. Colino.

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès verbal de la séance du 17 juin 2015 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement qui l'approuve à l'unanimité.

2. Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe – suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe

Vu l'avis favorable de la commission technique paritaire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1er novembre 2015 de :

- Supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet (25,5/35^{ème}) créé par la délibération n°14.06.03a en date du 4 juin 2014
- Créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet (25,5/35^{ème})

3. Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

Monsieur le maire rappelle que lors de la précédente réunion il avait été décidé de recruter trois enseignantes pour encadrer les ateliers périscolaires. Suite à une réorganisation des activités pédagogiques complémentaires, il est nécessaire de modifier la délibération comme suit : « Le temps nécessaire à cette activité accessoire est de 3 heures par semaine du 1^{er} septembre 2015 au 16 octobre 2015 et du 21 mars 2016 au 5 juillet 2016 ». Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification.

4. PLU – Désignation du prestataire

Monsieur le maire rappelle qu'une procédure de révision du POS sous la forme d'un PLU est en cours et que l'appel d'offres a été lancé. Suite à la réception des offres et à leur étude par la commission, il propose de retenir l'offre du cabinet Neapolis pour un montant HT de 20 925€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient l'offre du cabinet Neapolis.

5. SDEC - Renouvellement des foyers 01-47, 01-48, 01-49 et 01-54

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement des foyers 01-47, 01-48, 01-49 et 01-54 dont les vasques sont absentes pour un montant total de 2 756,26 € TTC, lapart restant à la charge de la commune est de 1 722,66€.

6. Transport périscolaire – tarif 2015/2016

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 25 février 2015, il a été créé une régie de recettes permettant l'encaissement des paiements liés au transport périscolaire du mercredi (de l'école au centre aéré d'Evrecy). Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les modalités de fonctionnement suivantes :
 - Inscription pour la totalité de l'année scolaire 2015/2016
 - Facturation mensuelle pour la totalité du mois que l'enfant inscrit ait pris ou non le bus.
 - Création de 2 tarifs l'un pour les enfants inscrits à l'année, l'autre pour des utilisations exceptionnelles du service
- Fixe le tarif du transport périscolaire comme suit pour l'année scolaire 2015/2016 :

	Tarif 2015/2016
Tarif par mercredi et par enfant (enfants inscrits à l'année)	2.40€
Tarif utilisation exceptionnelle	5.00€

7. Adhésion à l'association des maires du canton d'Evrecy

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion de la commune à l'association des maires du canton d'Evrecy.

8. Remboursement assurance sinistre groupe scolaire

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'indemnisation de 43,62€ proposée par l'assurance bris de glace suite aux dégradations qui ont eu lieu à l'école en avril dernier.